

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SAÔNE

26, rue de la mairie / 25660 Saône

Tel : 03 81 55 71 67

Saône, le 15 février 2024

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 13 février 2024

Présents :

M. Gable, C. Gomez, représentantes de la Mairie

C. Conry, L. Darraz, A. Guyot, F. Heubang, G. Raguenet, B. Zupancic représentants les parents élus

G. Lab, V. Marso, E. Masnada, F. Parisot, A. Piquerey, L. Prince, D. Prost, D. Gros Lambert, F. Thibault, enseignants

Excusés :

L. Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Q. Vircondelet, directeur du périscolaire

Secrétaire : L. Prince

1. Effectifs et inscriptions :

-Prévision d'effectif

• Effectif actuel : **195 élèves**

• Effectif prévisionnel pour l'année 2024/2025 : **192 élèves** (départ de 44 CM2, arrivée de 38 CP inscrits en maternelle). 3 places du dispositif ULIS seront libérées, ce qui implique vraisemblablement l'inscription de 3 élèves supplémentaires.

-Inscriptions pour la rentrée 2024/2025 pour les enfants nés en 2018

Elles concernent les enfants nés en 2018 inscrits actuellement en maternelle et les élèves nés avant 2018 scolarisés jusqu'alors dans une autre école.

Les inscriptions se feront en mairie du 4 mars au 4 juin 2023.

L'école maternelle transmettra aux parents des futurs élèves de CP le courrier explicatif ainsi que la fiche de renseignements à compléter.

La mairie communiquera aussi la procédure et le délai d'inscription sur le site internet de la commune, sur ses réseaux sociaux, sur le magazine SaôneActu et au relais d'assistantes maternelles.

2. Fonctionnement de l'école : sécurité

a. Exercice « anti-intrusion »

Un exercice « anti intrusion » a eu lieu le jeudi 23 novembre 2023. Les élèves avaient été informés du scénario et des consignes de mise en sécurité dans chaque classe lors d'une intrusion, mais la date et l'horaire restaient secrets. Au signal silencieux (descente des volets électriques), toutes les classes présentes ont respecté la mise à l'abri sous les tables. Puis un envoi successif de sms a engagé les élèves à évacuer discrètement l'école. Deux classes ont rejoint la façade de la mairie et le parvis de l'église par la cantine. Les autres ont regagné la grille dans la cour pour accéder à l'extérieur de l'école.

L'exercice s'est déroulé correctement. Il a été observé que l'évacuation par les fenêtres du rez-de-chaussée n'est pas possible sans activer électriquement la levée des volets.

b. Exercice «risques majeurs»

Un exercice académique «risques majeurs» aura lieu le vendredi 5 avril 2024. Les élèves seront informés de la date, du scénario et des consignes de mise en sécurité, mais l'horaire ne sera pas connu par les personnels de l'école comme par les élèves. Au signal (corne de brume), toutes les classes présentes respecteront la procédure de mise en sécurité. Durant l'exercice, l'établissement ne sera pas accessible pour les parents ni pour les intervenants des structures extérieures à l'école.

Il a été demandé à la mairie de constituer une mallette de premières nécessités.

c. Exercice incendie

L'ensemble des exercices réalisés est consigné dans le registre de sécurité.

L'exercice incendie du 2^{ème} trimestre a été réalisé le jeudi matin 2 février 2024. Les enseignants étaient prévenus mais pas les élèves.

* Temps d'évacuation : 2 min 1 sec (durée de l'exercice du premier trimestre : 1 min 43 sec).

* Bilan : Évacuation efficace, rapide et dans le calme.

* Améliorations à apporter : Rappel aux élèves de l'autonomie pour ouvrir la porte afin de rejoindre des zones d'évacuation marquées dans la cour. Les panneaux ont été commandés par la commune et seront installés prochainement.

d. Programme PHARe

Le programme national PHARe a pour objectif de prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école, et d'intervenir lorsqu'il se produit. Il s'adresse à tous les membres de la communauté éducative.

Un protocole national de traitement des situations de harcèlement dans les écoles a été rédigé. Au sein de l'école, l'équipe pédagogique a réfléchi à la prise en charge de ce type de situation.

Les programmes de l'éducation nationale mentionnent 10 heures annuelles d'apprentissage pour les élèves consacrées à la prévention du harcèlement et au développement des compétences psychosociales. A l'école, les élèves sont sensibilisés au traitement des intimidations par un travail sur le climat scolaire : conseils coopératifs dans les classes, messages clairs, boîte à inquiétudes... Un travail avec la psychologue scolaire est mené avec les élèves de la classe de CM1 pour développer les compétences psychosociales. L'infirmière scolaire a réalisé une intervention de sensibilisation au harcèlement aux sein des 8 classes. Régulièrement, les élèves sont entretenus par la directrice lorsque des difficultés sont pointées. Des entrevues ont lieu avec des parents d'élève dès qu'il est nécessaire de désamorcer des difficultés révélées.

3. Évaluations nationales

Des évaluations nationales ont été passées au CP au cours de la deuxième quinzaine de janvier. Elles ont pour objectif de faire le point sur les apprentissages à l'issue du premier semestre. Elles concernent les domaines des mathématiques (les nombres, le calcul et la géométrie) et du français (l'oral, la lecture) et permettent d'identifier les notions à renforcer pour favoriser la réussite des élèves.

Les résultats ont été communiqués aux familles des élèves concernés. Des entretiens ont été organisés.

4. Projets pédagogiques

Projets :

* Projet cirque

Il concerne toutes les classes du CP au CM2. Il a débuté le 15 janvier à l'école. Chaque élève a profité de 4 heures de découverte des différentes activités circassiennes dispensées par Dylan un professionnel de l'école de cirque Chap'Chapo de Crotenay (jonglerie, création, pyramides).

Un chapiteau sera installé derrière la salle du marais pour la période du 18/03 au 12/04.

Il y sera dispensé alors 8 heures d'enseignement pour chaque classe :

* du lundi 18/03 au vendredi 29/03 pour les classes de CP, CE1, CE2 de Mesdames Prost et Taillard, CM1/CM2.

* du mardi 2/04 au vendredi 12/04 pour les classes de CP/CE1, CE2 de Monsieur Gros Lambert, CM1 et CM2.

Quatre spectacles seront donnés pour présenter aux parents le travail réalisé par les classes :

* le vendredi 29/03 à 18h pour les classes de CP et de CE2 de Mesdames Piquerey, Prost et Taillard ,

* le vendredi 29/03 à 20h30 pour les classes de CE1 et CM1/CM2 de Mesdames Marso et Lab,

* le vendredi 12/04 à 18h pour les classes de CP/CE1 de Madame Parisot et CM1 de Monsieur Thibault,

* le vendredi 12/04 à 20h30 pour les classes de CE2 de Monsieur Gros Lambert et CM2 de Madame Masnada.

Le soutien des parents d'élèves est essentiel pour le bon déroulé de ce projet.

Voici quelques dates à retenir pour lesquelles l'école compte sur l'aide des parents :

* le dimanche matin 17/03 à partir de 9h00, montage du chapiteau,

* les jeudis 28/03 et 11/04 à 16h30, installation des gradins (environ 1/2 heure),

* les vendredis 29/03 et 12/04 après le spectacle de 20h30, démontage des gradins (environ 1/2 heure),

* le samedi après-midi 13/04, démontage du chapiteau.

Un mot récapitulatif sera prochainement adressé aux parents d'élèves pour inscription aux différentes dates.

* Parcours culturel Grand singe & Le zoo de zo

La classe de CM1/CM2 de Madame Lab profite d'un parcours culturel en partenariat avec la Rodia à Besançon. Les élèves seront amenés à danser, chanter et rapper dans le but de réaliser un morceau, étape par étape, puis un clip vidéo. Une première intervention du professionnel a eu lieu en classe le mardi matin 9 janvier au cours de laquelle le hip-hop a été présenté aux élèves. Deux autres temps sont prévus à l'école avec l'appui d'un musicien pour découvrir et travailler le beatmaking, la MAO (Musique Assistée par Ordinateur) puis la chorégraphie, les 16 février et 9 avril. Les élèves investiront alors la grande scène de la Rodia pour y enregistrer le clip vidéo le mardi 7 mai. Pour finir, la classe assistera le mardi 11 juin à la Rodia au concert de Grand singe avec la projection du clip qu'ils auront réalisé.

* Natation

Les CP, CE1 et CE2 de Madame Prost débuteront l'enseignement de la natation à la rentrée des vacances d'hiver, les mardis ou jeudis selon les classes. La séquence à la piscine de Valdahon durera 10 séances jusqu'au mois de mai. La totalité de cet enseignement est pris en charge par la mairie (bus + entrées).

* EPS :

Les vendredis depuis janvier jusqu'aux vacances d'avril, deux étudiants STAPS enseignent la lutte aux élèves de CE2 de Madame Prost et l'athlétisme aux CM1/CM2 de Madame Lab.

Activités réalisées :

* Enseignement de la balle ovale

La classe de CE2 de Monsieur Gros Lambert et les CM ont poursuivi jusqu'en décembre la séquence d'enseignement de balle ovale commencée en septembre avec Monsieur Damien Benay, intervenant professionnel du comité régional de rugby.

* Enseignement de la natation

De septembre à décembre, les élèves des classes de CE2 de Monsieur Gros Lambert, les CM1 et les CM2 ont reçu un enseignement de la natation à la piscine de Valdahon au cours de 8 ou 9 séances selon les classes. Le coût de cet enseignement a été supporté par la commune.

* Théâtre *Les 2 scènes*

→ Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Mesdames Masnada, Lab et Prost et de Monsieur Thibault ont profité d'une séance de cinéma *Dounia et la princesse d'Alep*, le mardi 28 novembre dans le cadre du théâtre *Les deux scènes*.

→ Ces mêmes classes ont assisté à une représentation musicale et contée d'Hänsel & Gretel les jeudi 7 et vendredi 8 décembre au théâtre Ledoux de Besançon.

→ Les élèves des classes de CP et CP/CE1 ont assisté au spectacle vivant *L'ange pas sage* le jeudi 8 février.

* Sensibilisation par l'infirmière scolaire

Madame Hélène Lamy, infirmière scolaire est intervenue auprès de tous les élèves de CP à CM2 pour les sensibiliser au respect de l'autre et au harcèlement. Les élèves de CP ont été sensibilisés au respect du corps et de son intimité lors d'une seconde intervention.

* Vente de photos scolaires

Elle a eu lieu au cours du mois de décembre 2023. Les bénéfices s'élèvent à 1050 Euros environ.

A venir :

* Carnaval

Vendredi 16 février, après la récréation de l'après-midi, l'école fêtera mardi gras. Les élèves de chaque classe défilent devant les autres classes si le temps le permet. Un goûter sera ensuite organisé.

* Théâtre *Les 2 scènes* :

Les CE1 et les CE2 de Monsieur Gros Lambert verront le film *La fameuse invasion des ours en Sicile*, le lundi 17 juin au théâtre de l'Espace de Besançon.

* Concert orchestre Victor-Hugo

Les 4 classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 de Monsieur Gros Lambert assisteront au concert de l'orchestre Victor Hugo sur le thème de l'exploration et des grandes découvertes, le vendredi matin 14 juin au grand Kursaal de Besançon.

* USEP

Les élèves des 8 classes sont affiliés à l'USEP. Les classes ont fait des choix d'activités sportives.

Le planning d'une partie des activités seulement est connu :

- Une course d'orientation à la Citadelle de Besançon est prévue le jeudi 7 mars pour les 6 classes de CP, CP/CE1, CE1, CE2 (2 classes) et CM1. Les classes disposeront d'un accès libre aux musées sur le site.

- Une randonnée urbaine au centre-ville de Besançon concernera les élèves de CE1, de CE2 de Madame Prost et de CM1/CM2 le vendredi 12 avril. Les classes de CP, CP/CE1, CE2 de Monsieur Gros Lambert et CM2 s'y rendront le mardi 30 avril.

- Le musée des maisons comtoises de Nancray accueillera successivement les 8 classes de l'école, le lundi 13 et le mardi 14 mai pour une course d'orientation ainsi qu'une visite du site.

* Vente de sacs personnalisés

Une vente de sacs sera organisée pour une livraison début mai. Il s'agit de sacs personnalisés qui porteront les dessins sur le thème du cirque réalisés par tous les élèves de l'école. La commande de sacs se fera au mois de mars.

Merci aux parents qui accompagnent les classes lors des sorties scolaires et contribuent aux projets.

5. Questions diverses :

Questions des parents d'élèves :

* Question adressée à la mairie : La plantation d'arbres ou d'autres moyens de garantir de l'ombre aux enfants cet été sont-ils prévus ?

Réponse :

Les arbustes abîmés dans les pots ont été remplacés. Il était envisagé de planter des arbres le long des grillages mais cette zone n'appartient pas à la commune. L'autorisation du propriétaire est nécessaire. La solution des voiles d'ombrage n'est pas réalisable. Aussi, rien ne pourra se faire d'ici l'été.

Un projet de végétalisation de la cour est questionné par les parents élus.

* Question adressée aux enseignants : Le mur du préau servirait de tableau à certains enfants. Et la question se pose de se servir de cet espace pour un projet d'art, ou en faire un tableau ardoise pour les enfants...

Réponse :

Des élèves ont écrit sur le mur des escaliers sous le préau. Ces enfants ont été reprises et il leur a été demandé réparation en nettoyant la zone concernée.

Il s'agit d'un espace caché. Il n'est pas possible d'imaginer un tableau en raison de la nécessité de contrôler les écrits et illustrations produits.

L'idée de la fresque est intéressante. Une zone plus exposées, aux yeux de tous (ex : entre les 2 cours), serait plus appropriée. Ce projet pourrait être à l'initiative des parents d'élèves qui le souhaitent et ainsi être discuté en conseil d'école.

Suivi des demandes formulées à la mairie

* Il était question d'installer une verrière dans la cour du fond (cycle 3). A l'heure actuelle, l'entreprise contactée n'a pas donné suite. Cette installation permettra de protéger une petite zone en cas de pluie mais elle ne sera sans doute pas adaptée aux besoins d'ombre. Aussi, si c'est encore possible, il est demandé à la commune de suspendre cette résolution dans le but de réfléchir à une solution plus pertinente au regard des besoins.

La construction d'un préau solide accolé au bâtiment pourrait apporter une protection contre la pluie et contre le soleil.

* Lors du démontage des panneaux de baskets des deux cours pour réparation, il s'est avéré qu'ils ne respectaient pas les normes imposées dans une école. C'est la raison pour laquelle ils ont été définitivement enlevés. Un achat de nouveau matériel réglementaire engagerait un coût de 15 000 Euros pour la commune selon le devis actuel. Il est convenu unanimement que cette dépense semble excessive au regard des besoins de préau. La question se pose d'ajuster la hauteur, par exemple, afin que le matériel ne soit pas soumis à une réglementation aussi stricte.

Un autre devis sera demandé prochainement par la commune.

* Des rouleaux d'essuie-mains sont posés ou accrochés à des supports inadaptés dans les classes. L'installation de dérouleurs pourrait en faciliter l'utilisation. La commune a pris note et se renseigne.

* Le système d'ouverture de l'école actionné uniquement depuis le couloir ou le bureau de direction n'est pas réglé. La directrice doit quitter sa classe par deux fois pour actionner l'ouverture des portes aux visiteurs. L'installation d'un visiophone dans la classe de CP est envisagée par la commune. La société positionnée habituellement a été contactée pour un devis.

* L'attribution d'un budget spécial (environ 200 Euros) pour le dispositif ULIS a été demandée précédemment. Le maire de Saône n'est pas le seul décisionnaire car les élèves qui sont inscrits sur le dispositif ne sont pas forcément résidents à Saône. La commune y serait favorable mais les autres communes ne souhaitent pas contribuer à ce financement.

* L'année précédente, la demande de subvention TNE (Territoires Numériques Educatifs) a permis d'équiper chaque classe d'un VPI, d'un ordinateur portable et de visionneurs. La commune a réitéré une demande pour cette année.

* La mairie a formulé une demande d'installation de répéteurs Wi-Fi à la GBM qui prend en charge l'installation du système informatique de l'école.

* Les classes seront équipées après les vacances d'hiver de Hub USB et de rallonges de câbles pour certains ordinateurs.

* Si elle est faisable, la réduction de la durée de temporisation des lumières des classes pourrait permettre une économie en électricité.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 11 juin 2024 à 18h30**.

L. Prince,
Secrétaire de séance



A. Piquerey,
Directrice

